

Saint Maurice

La fête de la St Maurice s'est déroulée les 20 et 21 septembre sous un soleil radieux. Elle a débuté le samedi après-midi avec les courses de vélos et de trottinettes. Au stade avait lieu le traditionnel concours de boules. Plus tard, la retraite aux flambeaux a précédé le feu d'artifice qui, tiré par le maître artificier René Baron, a enchanté petits et grands. La soirée s'est terminée fort tard avec le bal des jeunes.

Le Dimanche, la chorale de Groissiat Martignat a donné un récital à l'heure de l'apéritif, puis les convives ont pris le repas tout en suivant les démonstrations des membres du Rocking Club de Bellegarde.

Tout au long de ces deux journées, la fête foraine était au rendez-vous avec ses attractions, apportant sa contribution à la réussite de notre fête patronale.



Feu d'artifice de la St Maurice

1^{er} Prix pour le fleurissement

La commune de Martignat a reçu le premier prix du concours départemental de fleurissement. Elle partage ce prix avec Coligny et devance dans l'ordre Savigneux, Foissiat et Montagnat. Vingt huit communes concourraient dans la catégorie de 1000 à 2000 habitants. Martignat avait obtenu un seconde place en 1996 et une 4^{ème} place en 2002. Un grand bravo à tous les acteurs de cette réussite et plus particulièrement aux membres du comité de fleurissement et à sa présidente Mme Danielle DUBOIS SEVENIER.

Informations pratiques

EXTENSION DU RÉSEAU GAZ :

Gaz De France a présenté en mairie la nouvelle tranche d'extension du réseau gaz naturel à Martignat :

- Passage du Lange, approvisionnement des bâtiments locatifs rue des Mésanges et départ de deux lignes route de Jargeat et route de Groissiat,
- Prolongement sur toute l'avenue de la Gare,
- Approvisionnement des ZA du Borrey et des Lavours,
- Amorce de distribution rue de l'Orée du bois (2 maisons) depuis la ZA des Lavours,
- Prolongement du réseau rue de la Lésine sur une centaine de mètres,
- Extension rue du Crêt Béni.

Parallèlement, la demande soutenue des résidents et l'arrivée de la ligne de gaz naturel à proximité de l'Orée du bois nous ont incité à recenser les besoins de raccordements.

Nous avons reçu en Mairie 24 réponses avec 19 demandes de branchement dont 14 pour une utilisation sous un an. La liste détaillée a été remise à GDF qui propose de réaliser l'équipement avec la prochaine tranche, probablement fin 2004.

INTERNET HAUT DEBIT - ADSL

Martignat souhaiterait bénéficier de l'internet haut débit. Pour intéresser l'opérateur France Télécom, une commune de la taille de Martignat doit présenter une lettre de candidature motivée avec un nombre important d'internautes intéressés (une centaine environ).

En conséquence, nous demandons aux entreprises et aux particuliers de se faire connaître en Mairie, par écrit, pour un mini recensement.

OCTOBRE
2003

Numéro 10

MARTIGNAT INFO



Rentrée scolaire 2003-2004

L'école primaire accueille 117 enfants. A la rentrée, nous avons bénéficié de l'ouverture d'une 5^{ème} classe. L'inspection d'académie avait créé le poste dès le mois d'avril au vu des prévisions d'effectifs.

Dans le bâtiment neuf de l'école, nous disposons du local équipé. La rentrée s'est donc déroulée dans de bonnes conditions.

Actuellement la municipalité étudie la possibilité d'engager un intervenant en Anglais pour les plus grands.

Les classes se répartissent ainsi :

Classe de CP	23	élèves	Mme DEBOST
Classe de CE1	25	élèves	Mme VINCENT
Classe de CE2	22	élèves	Mme MITAUX
Classe de CM1-CM2	18+6	élèves	Melle CHAUMET
Classe de CM2	23	élèves	M. LACRAZ

Aide éducatrice : Mme HAMADI (mi-temps avec la maternelle)

Directeur : Monsieur LACRAZ

SOMMAIRE

- Rentrée scolaire
- La cantine scolaire
- Le cadastre
- Saint Maurice
- 1^{er} Prix pour le fleurissement
- Infos pratiques :
 - Extension du réseau gaz
 - Internet haut débit

En maternelle, nous accueillons 104 enfants. Là aussi nous avons bénéficié de l'ouverture d'une classe supplémentaire. Après un comptage le jour même de la rentrée et un rapport sur les conditions d'accueil des enfants, Madame l'inspectrice d'académie a défendu notre cause auprès de la commission d'attribution. Elle a obtenu la création d'un poste supplémentaire pour l'école de Martignat. La nouvelle maîtresse a pu prendre ses fonctions au cours de la deuxième semaine.

Nous disposons d'un local pour cette 4^{ème} classe. Par conséquent l'école fonctionne dans de bonnes conditions.

Du fait de cette création, nous devons engager une assistante maternelle. Le poste a été pourvu sans embauche nouvelle, en réaménageant les temps de travail du personnel existant.

Les classes se répartissent ainsi :

Classe des tous-petits et petits	27 enfants	Mme MICHEL
Classe des petits-moyens	27 enfants	Melle GRAND
Classe des moyens-grands	25 enfants	Melle BELLATON
Classe des grands	25 enfants	Mme ABDELGHAFOUR et Mme DELACHENAL

Assistants Maternelles : Mme DEL CIANCIO Nicole et Mme DEL CIANCIO Myriam

Aide assistante Maternelle : Mme NOVEL

Aide Educatrice : Mme HAMADI (mi-temps avec le primaire)

Directrice : Madame MICHEL



Aménagement de l'entrée de l'école primaire

La cantine scolaire

La cantine scolaire a été mise en place pour cette rentrée 2003-2004. Nous avons choisi de nous associer à la commune voisine de Groissiat équipée d'infrastructures adaptées dans des locaux neufs. Les repas équilibrés, élaborés à l'avance, sont livrés en fin de matinée et maintenus en température. A 11 heures 30, les enfants sont pris en charge et conduits en car à Groissiat. Madame NOVEL les accompagne et aide les plus petits pendant le repas. Les enfants sont de retour vers 13 heures.

Pour les parents intéressés, les inscriptions se font mensuellement en cochant les jours de présence sur des grilles fournies par la Mairie. Ces grilles remplies correctement doivent être rapportées en Mairie accompagnées du règlement **avant le dernier mercredi de chaque mois**.

En cas d'absence, les parents sont priés de le signaler en Mairie le plus tôt possible.



Les locaux neufs de GROISSIAT



Bon appétit !



Un car conduit les enfants à GROISSIAT

GARDERIE ET ETUDE SCOLAIRE

La garderie pour les écoles accueille les enfants de 7 H 40 à 8 H 20 et de 11 H 30 à 12 H 15. Le soir, la garderie de la maternelle fonctionne de 16 H 30 à 18 H. A l'école Primaire, une étude est organisée le soir de 16 H 30 à 18 H.

Le cadastre

Le cadastre est un document administratif qui reproduit sur plan l'emplacement de toutes les parcelles du territoire de la commune. Le service chargé de son établissement se nomme également Cadastre. Il est rattaché au ministère des Finances.

Ces plans sont à des échelles précises mais ne peuvent se substituer à un plan de bornage réglementaire.

Toutes les parcelles d'une commune sont numérotées et classées par sections repérées par des lettres.

Ces plans sont accompagnés des matrices cadastrales où sont répertoriées toutes les parcelles avec leur section et numéro. Il est aussi précisé : le nom du propriétaire, la contenance (superficie), la nature du terrain, etc...

Un plan national de numérisation du cadastre a été engagé. Notre département est pilote dans ce domaine grâce à l'action efficace du Syndicat d'électricité de l'Ain.

La Consultation du cadastre à Martignat :

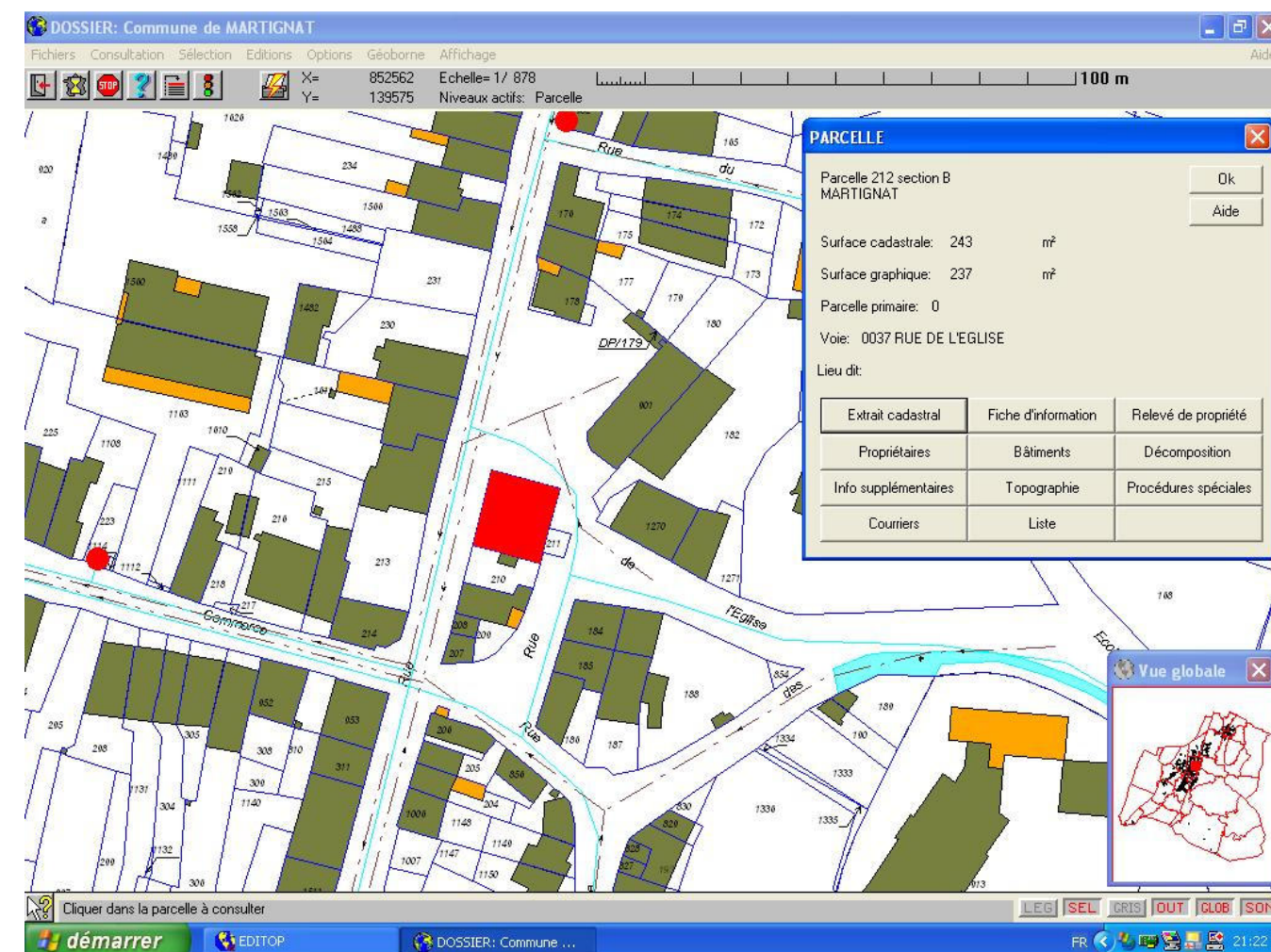
Le cadastre est informatisé et se consulte sur écran aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Le tirage de plan du cadastre à Nantua :

Les tirages de plans cadastraux et relevés de matrices sont à demander auprès du service du cadastre de NANTUA, rue des Monts d'Ain.

Mise à jour du cadastre :

Le cadastre et les matrices sont mis à jour annuellement par le service du cadastre pour prendre en compte toute évolution ou mutation des propriétés



Consultation de la parcelle 212 de la section B (en rouge) : la mairie de martignat